



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC PARTICIPE AU FINANCEMENT OBLIGATAIRE DU CHUM

Montréal, le 13 juin 2011 – La Caisse de dépôt et placement du Québec a annoncé aujourd'hui qu'elle a souscrit 408 M\$ de l'émission obligataire à long terme de la Société en commandite Santé Montréal Collectif, le consortium qui construira et gèrera le nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) en formule PPP (partenariat public-privé). Les obligations à taux fixe du consortium ont une échéance de 38 ans et s'amortiront sur la phase d'opération du centre hospitalier.

« Nous sommes très heureux de participer de façon significative au financement d'un projet structurant pour Montréal et le Québec, a dit M. Marc Cormier, premier vice-président, Revenu fixe à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Les caractéristiques de risque et de rendement et l'échéance de cette émission s'intègrent naturellement aux orientations à long terme de nos placements obligataires. »

À PROPOS DE LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

La Caisse de dépôt et placement du Québec est une institution financière qui gère des fonds provenant principalement de régimes de retraite et d'assurance publics et privés. Son actif net s'élève à 151,7 G\$ au 31 décembre 2010. Un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels au Canada, la Caisse investit dans les grands marchés financiers et sous forme de placements privés et d'investissements immobiliers. Pour plus de renseignements : www.lacaisse.com.

- 30 -

Pour de plus amples informations :

Maxime Chagnon

Directeur principal, Communications avec les médias

514 847-5493

mchagnon@lacaisse.com